

(1) vous pouvez également inscrire votre(s) enfant(s) sur le portail famille

à déposer en mairie au plus tard le **20 janvier 2022**

**Février 2022** <sup>(1)</sup>

**ou Année Scolaire 2021/2022** <sup>(1)</sup>

(1) cochez la case choisie

Date	1er enfant	2nd enfant
	Nom: Prénom: Classe : <b>Cochez la case pour réserver le repas</b>	Nom: Prénom: Classe : <b>Cochez la case pour réserver le repas</b>
mardi 1		
jeudi 3		
vendredi 4		
lundi 7		
mardi 8		
jeudi 10		
vendredi 11		
lundi 14		
mardi 15		
jeudi 17		
vendredi 18		
lundi 21	vacances	vacances
mardi 22	vacances	vacances
jeudi 24	vacances	vacances
vendredi 25	vacances	vacances
lundi 28	vacances	vacances
Total repas		

Choix du repas *	
1	classique (par défaut)
2	sans viande
3	sans porc

\* entourer la formule choisie

### Tarifs en fonction du Quotient Familial que vous aurez fourni à la mairie

	inférieur ou égal à 650	de 651 à 900 compris	de 901 à 1150 compris	de 1151 à 1400 compris	supérieur ou égal à 1401
maternelle	1,29 €	2,51 €	3,42 €	3,76 €	4,16 €
élémentaire	1,34 €	2,71 €	3,63 €	3,97 €	4,37 €
extérieur	6,15 €				

Toute inscription complémentaire réalisée hors délai (suivant règlement intérieur) avant la prise du repas génère un surcoût de 3€ qui sera ajouté automatiquement au tarif habituel.

**Règlement** : exigible dès l'émission de la facture, par **chèque libellé à l'ordre du Trésor Public** à déposer en Mairie - bureau affaires scolaires (ouverture les lundis et jeudis 8h30-12h/14h-18h, mardis jusqu'à 19h, mercredis 8h30/12h, vendredi jusqu'à 17h) **ou par Carte Bancaire sur le portail famille.**